



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 118665

Texte de la question

M. Étienne Mourrut attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la régulation et la maîtrise des pratiques financières mises en cause dans la crise de la dette. Suite aux événements boursiers de ces dernières semaines et à l'actuelle spéculation à la baisse sur le cours de l'euro qui s'avère particulièrement inquiétante, la plupart des entreprises et ménages français ont suspendu leurs projets d'investissements et réduit leurs intentions d'achats. De ce fait, les PME et petites structures artisanales du pays sont durement touchées, mettant ainsi un frein à leur activité et à leur potentiel de recrutement. Aussi, et afin d'enrayer cette situation économique, il semblerait nécessaire de réglementer fermement les pratiques dites de « spéculation à la baisse » et les systèmes d'assurance, mais aussi, de sanctionner les rumeurs qui sont susceptibles de pousser certains à se retirer afin de sauver leurs capitaux qu'ils croient en danger. Ces méthodes seraient courantes dans les milieux boursiers et auraient pour conséquences de créer le trouble sur les différentes places boursières internationales. En conséquence, il lui demande de lui préciser la position du Gouvernement à ce sujet et souhaite connaître les mesures qui sont envisagées afin de favoriser une régulation plus stricte des pratiques financières pour introduire transparence et sécurité sur les marchés, notamment en sanctionnant certaines pratiques devenues intolérables.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118665

Rubrique : Marchés financiers

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 septembre 2011, page 10213

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)